

CHILI : NON À LA LOI de la « GACHETTE FACILE »

<http://cnt-ait.info/2023/05/01/chili-non-a-la-loi-de-la-gachette-facile/>

Le Chili a connu en 2019-2020 un soulèvement social très similaire au mouvement des gilets jaunes en France. Le mouvement chilien a été réprimé par les Carabiniers – les Brav-M locaux mais en version militaire – avec une férocité équivalente. Des centaines de manifestants ont été éborgnés, blessés, des centaines de milliers d'autres ont été arrêtés, embastillés etc. (pour plus d'info sur ce mouvement, voir notre brochure : Chili, La Nouvelle Constitution : tout changer pour ne rien changer, ou quand les politiciens volent au secours de l'Etat et du Capitalisme ... <http://cnt-ait.info/2021/01/03/le-chili-apres-un-an/>)

La gauche chilienne a pacifié le mouvement en l'orientant dans une direction politique (le fameux « il faut donner un débouché politique »), c'est à dire en faisant quitter au mouvement le terrain de la rue et en l'emmenant sur celui des élections, avec à la clé la promesse d'une nouvelle constitution qui devait tout changer. L'élection présidentielle qui a suivi a vu effectivement la victoire de la NUPES locale, emmenée par le jeune Gabriel Boric, avec l'appui de toutes la gauche depuis le Parti Communiste jusqu'au socio-démocrates et le soutien des leaders des minorités mapuche et autres. Dans la foulée de cette « grande victoire électorale » le nouveau président a organisé un premier référendum pour savoir si la population voulait changer de constitution. Ce premier référendum, accepté à 79%, a eu pour effet d'interrompre complètement toute mobilisation populaire, laquelle s'en remettait désormais aux partis politiques, syndicats et associations pour élaborer les propositions du référendum à venir. Le processus de démocratie directe qui était en train de s'élaborer, avec des assemblées populaires de quartier ou de villages, similaires aux assemblées des ronds-points du mouvement des gilets jaunes, était abandonné, le processus de réflexion et de décision étant désormais transféré aux partis politiques classiques et à leurs petits jeux de compromis et d'alliances au nom de « l'unité » politicienne. Le fait de mettre en avant les partis politiques de gauche comme porte-parole d'un mouvement qui pourtant les avait dépassés revenait aussi paradoxalement à réintroduire dans le jeu les partis politiques de droite conservateurs et religieux, lesquels n'avaient plus la voix au chapitre pendant le mouvement social. Les partis politiques de droite, ainsi remis en selle dans le processus « démocratique », ont pu dérouler leur propagande haineuse. Or la droite disposant de moyens de propagande et de ressources financières très supérieurs à celles de la gauche, cela lui donnait un avantage décisif dans la bataille « de l'opinion démocratique ». Aussi sans surprise, le second référendum sur la nouvelle constitution (dont ne voulait pas la droite) a finalement été rejeté à 60% des électeurs, avec toutefois une abstention de 25% jamais vue au Chili.

Dès lors Gabriel Boric, constatant qu'il avait de fait perdu le pouvoir mais ne voulant pas le lâcher en démissionnant, ne cesse de prendre des mesures de plus en plus autoritaires. Après avoir autorisé le maintien de la militarisation des zones mapuches au sud du Chili (alors qu'il leur avait promis une plus grande autonomie), il vient de faire adopter la loi de la gâchette facile (1), qui couvre systématiquement de la présomption de légitime défense l'usage des armes à feu par les policiers. Pour faire bonne mesure, cette loi du permis de tuer s'accompagne de lois anti migrants ... Darmanin en rêve, Gabriel Boric l'a fait ...

Curieusement, personne en France n'a parlé de la loi de la gâchette facile promue par Gabriel Boric. Pas même Mélenchon qui avait pourtant salué l'élection de Boric en tweetant « Présidentielle chilienne : notre candidat l'emporte ». Une pudeur de gazelle qui confine à la complicité ...

Gabriel Boric montre le vrai visage des hommes (et des femmes) politiques : quelles que soient leurs convictions les plus profondes et les plus sincères, une fois au Pouvoir ils s'y accrochent, et ne servent finalement qu'à protéger les intérêts de la classe possédante, la bourgeoisie.



CNT-AIT (Anarchosindicalisme !) contact@cnt-ait.info

CHILI : NON À LA LOI de la « GACHETTE FACILE »

DÉCLARATION PUBLIQUE DE SOLIDARIDAD OBRERA Chili

<https://solidaridadobrera.cl/2023/04/09/no-a-lay-gatillo-facil/>

Encore une fois la raison d'État a agi. Cette fois, motivés par les pressions de la droite la plus radicale alliée au haut commandement des Carabiniers, ils ont promu une loi qui, fondamentalement, donne libre cours à l'utilisation par la police des armes à feu, dans toute situation dans laquelle les policiers imagineront ou croiront être victime d'une

action dans laquelle leur intégrité est mise en danger. Cela est déjà envisagé dans la loi actuelle, mais le changement est que la « légitime défense » est désormais appliquée comme justification, ce qui dans le passé a été une porte ouverte à l'impunité.

Nous assistons depuis longtemps à l'utilisation et à l'abus d'armes létales et non létales contre les communautés mapuche, ainsi que contre certaines manifestations sociales, avec un bilan de morts et de blessés, et qui ont connu une augmentation significative lors du soulèvement social de 2019.

Cette loi, qui découle de la mort de policiers par des membres du crime organisé, a servi de prétexte pour donner carte blanche aux propriétaires, gros agriculteurs et hommes d'affaires pour utiliser les forces de police comme « gardes blanches »(3) pour défendre leurs intérêts. Cette loi ne réduira pas la criminalité ou le trafic de drogue, mais sera une incitation à améliorer l'efficacité de la répression contre le mouvement populaire, considéré comme le véritable ennemi selon les enquêtes de la Dipolcar (le service de renseignement des carabiniers), laquelle a enquêté et suivi des dirigeants de divers syndicats, écologistes militants et partis de gauche.

Nous ne verrons pas une diminution, mais une plus grande capacité d'exécution des organisations criminelles, qui sont le bras d'exécution des politiques de sécurité, comme nous l'avons vu dans les attaques armées contre les « tentes bleues » (4). Cette complicité entre la police et le crime organisé a aussi été mise en évidence dans de nombreuses enquêtes qui ont montré que des fonctionnaires actifs tant de la police que de l'armée ont fourni des armes et une protection à des gangs criminels. L'objectif est de démobiliser le mouvement populaire anticapitaliste et de mettre en marche l'extermination des combattants qui tiennent tête aux grands capitalistes.

NOUS VOUS APPELONS A ETRE ATTENTIFS ET A DENONCER AVEC FORCE LE VERITABLE OBJECTIF DE CETTE LOI.

LA « GÂCHETTE FACILE » N'EST PAS UNE BLAGUE FANTASISTE, C'EST UNE RÉALITÉ CONTRE LE MOUVEMENT SOCIAL.

NOUS DEVONS PRÉPARER LA RÉPONSE POPULAIRE AUX ABUS DU POUVOIR DE L'ÉTAT PAR SES BRAS ARMÉES : CARABINIERS, POLICIERS ET MILITAIRES.



Solidaridad Obrera-AIT (Région chilienne)

(1) Selon Wikipedia : « En avril 2023, après la mort de trois policiers en un mois, le gouvernement de Gabriel Boric, pour qui la thématique sécuritaire n'était pas une priorité, est contraint de revoir son agenda. En 2022, les homicides ont augmenté de 33,4 % par rapport à l'année précédente, ce qui représente la deuxième plus forte variation en Amérique latine après l'Équateur. Plusieurs sondages montrent que la délinquance est la principale préoccupation des Chiliens. Des mesures, dont certaines concernent les étrangers, sont annoncées pour faire face à l'augmentation de la violence dans le pays. Le Chili est, en effet, confronté à une arrivée massive de migrants, souvent entrés de manière illégale dans le pays. Une loi a été adoptée qui octroie aux forces de l'ordre une « présomption de légitime défense », celle-ci n'étant levée que si une enquête démontre que le policier a mal agi. »

(2) les gardes blanches étaient des milices privées au service des gros propriétaires terriens contre les mouvements d'expropriation des terres dans les années 1920

(3) stands de vendeurs de rue, souvent migrants qui ont été attaqués par les commerçants lesquels les accusent de concurrence déloyale